



La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 12 et 13 avril 2025
TAE et Para-TAE DN et DI de Printemps

Sélectif pour les Championnats de France 2025



- Tir en une vague (AB) 2 archers par cible ;
- Licence 2025 obligatoire
- Buvette sur place

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs :

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Samedi 12 avril : 10h00 - 14h30

Dimanche 13 avril : 9h00 - 12h - 15h

Remise des prix :

Remise des prix le dimanche après le 3ème départ pour le TAE DI et le TAE DN ;

Uniquement aux 3 premier·e·s des catégories jeunes ; U11/U13/U15/U18

Pas de remise des prix pour les autres catégories (U21, S1, S2 et S3 et Para-tir à l'arc).

Inscriptions :

Tarif unique de 8 €

Inscription uniquement via : <https://casgsm77-tae.inscriptarc.fr/>

Paiement par CB possible sur place.

Virement sur demande : casgsm77.concours@gmail.com

Envoi des paiements par chèque : CASGSM, 12 chemin clos du Roi, 77860 Saint Germain sur Morin.

Information : casgsm77.concours@gmail.com

Date limite des inscriptions le mercredi 09 avril 2025.

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment. Restons vigilants

